

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Loire

à

Madame Magali LAURENT
Secrétaire départementale
SE-UNSA 43

Vals-près-Le Puy, le 10 février 2020

**Cabinet de l'inspectrice
d'académie**

Téléphone
04 71 04 57 05
Courriel
ia43@ac-clermont.fr

7, rue de l'Ecole Normale
B.P. 80349 - VALS
43012 Le Puy-en-Velay
cedex

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Site web

<http://www.ac-clermont.fr/dsden43/>

Madame la Secrétaire départementale,

En réponse à votre courrier du 7 février 2020, j'ai le plaisir de vous adresser copie des deux instructions (préfecturale et ministérielle) citées en référence de ma propre note.

Je vous confirme qu'il s'agit d'une note destinée à protéger nos personnels dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions et leur éviter de se trouver, le cas échéant, en porte-à-faux.

Il ne s'agit nullement de limiter de quelque manière que ce soit leur expression personnelle, citoyenne ou syndicale.

Chaque année d'élections est d'ailleurs l'occasion de le rappeler.

Je vous prie de recevoir mes salutations républicaines.

Marie-Hélène AUBRY

